

Rapport d'activité Comité de liaison ONG-UNESCO 2020/2022

Le Comité élu lors de la Conférence internationale des ONG 2020 (CIONG) a travaillé à la mise en œuvre des recommandations avec un effort particulier en essayant de revitaliser le réseau des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO en atteignant le plus grand nombre d'entre elles. En plus, il a déployé beaucoup d'efforts pour ancrer son programme et sa stratégie sur les actions majeures et le calendrier de l'UNESCO.

Entièrement composé de bénévoles, le fonctionnement du Comité repose sur l'engagement des représentants élus des ONG et de leurs suppléants. Ce Comité de liaison a opéré à travers les régions et les langues et a fait de son mieux pour mettre à profit l'utilisation d'outils en ligne pour assurer son meilleur fonctionnement et s'engager avec toutes les ONG en partenariat officiel.

Ses travaux se sont donc concentrés sur ces deux aspects tout en suivant les recommandations adoptées par la CIONG lors de sa dernière réunion en décembre 2020.

Le précieux soutien de l'Unité en charge des partenariats avec la société civile a été un pilier du travail du Comité.

Recommandations 2020

La Conférence internationale des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, réunie en visioconférence du 16 au 18 décembre 2020, sur le thème "*Envisager un avenir meilleur et durable : un nouveau paradigme pour la société civile*", a adopté [ces recommandations](#) au Comité de liaison. Le Comité a convenu lors de sa première réunion que ces recommandations serviront de feuille de route principale à suivre, tout en essayant de saisir autant que possible de nouvelles opportunités. En mai 2021, une réunion en ligne de présentation de la stratégie et de la feuille de route pour la mise en œuvre des Recommandations a été organisée par le Comité de liaison; la plupart de ses membres étaient présents et ont échangé avec les différents représentants des ONG.

Coopération intellectuelle avec l'UNESCO

Au début du mandat, le président et la vice-présidente du Comité ont eu une réunion avec la Directrice générale de l'UNESCO pour jeter les bases d'une coopération plus étroite et illustrer leurs plans pour une coopération collective plus efficace et plus ancrée dans les programmes et le calendrier de l'UNESCO. A cette occasion, plusieurs idées ont été présentées et la Directrice générale a réitéré tout son soutien au Comité de liaison.

Le Comité actuel a renforcé sa coopération intellectuelle avec l'UNESCO à plusieurs reprises. Parmi les plus importantes figuraient la participation (comme observateur) au Groupe international d'experts (IEG) pour la révision de la Recommandation de 1974 concernant l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, la participation au 5e Forum de l'UNESCO sur la l'éducation transformatrice pour le développement durable, la citoyenneté mondiale, la santé et le bien-être (novembre 2021) en vue de le connecter avec le 12e Forum international des ONG, et la participation à la conception du premier webinaire organisé par l'Unité en charge des partenariats avec la société civile sur la « Décennie des océans : catalyser le soutien et l'engagement » (septembre 2022) qui s'est avérée être un tremplin pour le 13e Forum international organisé par le Comité.

En outre, le Président a eu des entretiens avec le Sous-Directeur général pour la culture et la Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines. Ces rencontres ont donné lieu à une invitation officielle de l'ensemble des ONG partenaires à Mondiacult 2022 ainsi qu'à des échanges portant sur la manière de renforcer la participation des ONG aux actions portées par le secteur des sciences sociales et humaines. Le Président a également été invité à assister à Mondiacult 2022 et a eu l'opportunité de [prendre la parole](#).

Concernant le IEG sur la Recommandation de 1974, quatre phases de révision ont eu lieu depuis janvier 2022. Le Comité de liaison a été invité à servir d'observateur dans de nombreuses phases de révision.

La phase 1 de révision (de janvier à mars 2022) a commencé par la réalisation par l'UNESCO d'une enquête mondiale pour recueillir les points de vue des personnes engagées dans les domaines concernés par la Recommandation de 1974 à un niveau personnel ou professionnel afin de recueillir des idées pour mettre à jour la recommandation et relever les défis contemporains.

Au cours de la deuxième phase de révision (de la mi-mars à mai 2022), l'UNESCO a contacté et consulté divers groupes de parties prenantes, notamment les Nations Unies et d'autres partenaires multilatéraux mondiaux et régionaux, des organisations non gouvernementales, des praticiens, des experts individuels, des universitaires et des jeunes pour recueillir des idées préliminaires sur la portée possible des révisions à préparer par l'UNESCO ; discuté des questions régionales spécifiques qui doivent être prises en compte dans la révision et recueilli des contributions en termes de vision, de structure et de toute autre nouvelle idée. Les consultations, y compris les webinaires régionaux, visaient également à identifier les opportunités de coopération au sein des régions pour promouvoir la Recommandation révisée une fois adoptée par la Conférence générale.

La phase 3 est actuellement en cours (septembre 2022 - décembre 2022) et se concentre sur la consultation formelle avec les États membres. L'UNESCO prévoit de soumettre le premier projet de la Recommandation révisée de 1974 aux États membres pour commentaires et observations d'ici la mi-décembre 2022.

La phase 4, prévue de janvier à juin 2023, intégrera les commentaires reçus des États membres dans un deuxième projet révisé qui sera discuté dans le cadre de la réunion du Comité spécial intergouvernemental qui se tiendra en mai/juin 2023 au Siège de l'UNESCO. Des observateurs seront invités à y assister, dont un représentant du Comité de liaison ONG-UNESCO, ce qui sera une excellente occasion pour le prochain Comité de liaison de suivre les révisions finales des Recommandations de 1974.

Toutes les activités à ce jour sont disponibles en ligne sur [la page dédiée](#).

Inclusion

- Webinaires régionaux

Sept webinaires ont eu lieu couvrant toutes les régions (Afrique, États arabes, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, et Europe et Amérique du Nord). L'objectif des webinaires régionaux était d'assurer une coopération collective plus inclusive et d'encourager une plus grande participation des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO à travers le monde aux activités du Comité de liaison ONG-UNESCO et à celles de l'UNESCO, en renforçant et revitalisant ainsi le réseau des ONG partenaires, à commencer par ceux basés dans les régions sous-représentées.

Les réunions de 90 minutes ont été l'occasion de rencontrer le Comité de liaison ONG-UNESCO, d'en savoir plus sur notre plan d'action et nos activités en cours. En outre, des présentations détaillées sur le cadre institutionnel, le travail de l'Unité en charge des partenariats avec la société civile à l'UNESCO et des présentations de bureaux hors Siège invités de l'UNESCO ont été présentées.

À cet égard, ces réunions ont été un exemple réussi de coopération avec les bureaux régionaux de l'UNESCO suivants invités par l'Unité pour les partenariats avec la société civile :

- Bureau de l'UNESCO à Pékin ;
- Bureau de l'UNESCO à Bangkok ;
- Bureau de Kingston, Bureau multipays de l'UNESCO pour les Caraïbes ; OREALC/UNESCO Santiago ;
- Bureau de Quito, Bureau multipays pour la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela ;
- Bureau de La Havane, Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes
- Bureau multipays pour Cuba, la République dominicaine et Haïti ;
- Bureau de l'UNESCO à Yaoundé ; et
- Bureau de l'UNESCO à Abuja.

Les commentaires reçus ont été positifs et ont permis au Comité de liaison d'avoir une meilleure idée des besoins de chaque région et de la perception qu'ont les ONG du travail de l'UNESCO et du Comité. D'autre part, il a également permis de mettre à jour les informations sur les thèmes sur lesquels portent les travaux des bureaux de l'UNESCO dans chaque région et/ou pays, ouvrant ainsi des possibilités de dialogue et de travail en commun plus approfondis qui devront être renforcés à l'avenir.

Il convient de noter que la participation des ONG dans les régions sous-représentées n'a pas toujours été aussi importante qu'elle aurait pu l'être. Cela est probablement dû au nombre déjà faible d'ONG en partenariat officiel situées dans ces régions et au fait que les ONG de certaines régions ont été déconnectées pendant très longtemps.

Une recommandation serait de s'appuyer sur le travail accompli en continuant à organiser ces webinaires en tant que plate-forme d'échange régulière entre le Comité et les ONG.

Il convient de souligner aussi que, pour la première fois, en 2022, toutes les régions sont représentées pour les prochaines élections sans qu'il soit nécessaire d'envoyer un appel supplémentaire à la nomination de candidats. Il s'agit là d'un résultat clair et tangible du travail accompli pour toucher le plus d'ONG possible et en particulier dans les régions sous-représentées. Par ailleurs, le Comité a été témoin d'une intensification des échanges avec des ONG restées muettes pendant de nombreuses années.

- Dialogue avec les ONG

Le dialogue avec les ONG reste essentiel à la fois en ligne et hors ligne. Le Président ainsi que tous les autres membres du Comité ont eu des échanges réguliers avec des représentants d'ONG à de nombreuses reprises.

En outre, le Président et le Trésorier ont également assuré une présence constante au bureau et rencontré bilatéralement un certain nombre d'ONG visitant l'UNESCO telles que Arterial Network, FIVA (Fédération Internationale des Véhicules Anciens), URTI (Union Internationale de la Radio et de la Télévision), WMAU (Union mondiale des arts martiaux),

Société nationale de l'Acadie, Institut international du théâtre, Observatoire des politiques culturelles en Afrique, FMTS (Fédération mondiale des travailleurs scientifiques), ISIC (International Student Identity Card), Lifelong Learning Platform entre autres. Le bureau du Comité a également été utilisé par certaines ONG pour leurs réunions.

Le président a été invité et a représenté le Comité lors de divers événements tels que la célébration de la Journée internationale de la paix, l'Assemblée générale de la FIVA, le Grand Prix URTI, l'Assemblée générale du CID (Conseil international de la danse), le 40e anniversaire de la FMACU (Fédération Mondiale des Clubs UNESCO), le congrès de l'AIC (Académie Internationale de la Céramique) et l'Assemblée générale de l'Association Nationale Cultures du Monde.

Communication

Un examen des canaux de communications du Comité a été effectué en février 2021, au début du nouveau mandat. Il a identifié les défis et les solutions potentielles et a été adopté par le Comité. Un problème majeur était d'avoir un site Web plus une plate-forme de forum distincte et plusieurs comptes de médias sociaux qui n'avaient pas de publication régulière. De plus, l'utilisation d'adresses e-mail officielles et non officielles a également semé la confusion.

Les recommandations comprenaient la création d'un nouveau site Web avec un contenu mis à jour permettant une meilleure fonctionnalité de l'utilisateur lorsqu'il le consulte sur des tablettes et des appareils mobiles, et la sécurisation du nouveau site Web avec un certificat SSL, un certificat numérique qui authentifie l'identité du site Web et permet une connexion cryptée.

Le site inclut une plate-forme pour les forums et des opportunités d'enquête, ainsi que l'inscription aux événements. Le nouveau site Web a été mis en ligne en avril 2021, deux mois après l'examen; il a été fait par le membre du comité de liaison Nick Newland et soutenu par l'ACWW.

Il a été convenu que tous les e-mails non officiels devraient être supprimés et, à des fins de responsabilité et de protection des données, seul le compte officiel du Comité de liaison devrait être utilisé.

Une nouvelle politique de confidentialité a été rédigée et publiée sur le site Web, comme l'exige la législation européenne pour les organisations traitant des données personnelles.

Au cœur des Recommandations, nos communications externes sont l'identité publique du Comité et de toutes les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO. C'est dans cet esprit que le nouveau site Web a également offert aux ONG la possibilité de promouvoir leurs événements et activités, et a été régulièrement mis à jour avec des informations.

Un défi majeur demeure, car des communications efficaces prennent énormément de temps et nécessitent un effort d'équipe pour réussir ; c'est quelque chose qui peut, nous l'espérons, être renforcé à l'avenir. Nous sommes conscients qu'aucun processus ne peut être parfait, mais nous nous sommes efforcés de tirer des leçons en cours de route et de servir la communauté des ONG.

Le nouveau site Web reçoit plus de 4 000 visites par mois, soit environ 150 % de plus que le site précédent à la fin du mandat - ce qui signifie qu'il a déjà réussi à atteindre un public plus large - et donne au prochain comité une bonne base sur laquelle s'appuyer.

En outre, la gestion de certains canaux de médias sociaux tels que la page Facebook et la chaîne Youtube a été renforcée notamment avec la publication régulière des actualités des

ONG et de l'UNESCO sur Facebook et par la réorganisation et la création de playlists sur les chaînes Youtube. Un compte LinkedIn a également été créé.

Forums

Atteindre la citoyenneté mondiale (décembre 2021)

Le 12e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, axé sur la citoyenneté mondiale, a été reporté lors du mandat précédent en raison de la pandémie de COVID-19. Le Comité de liaison, le Comité de pilotage et le Secrétariat de l'UNESCO ont convenu que le Forum devrait se dérouler virtuellement. Nous avons cherché à trouver, à travers des valeurs communes, le lien vital entre les humains et la nature dont ils font partie, soulignant l'importance de vivre ensemble en harmonie.

Le Comité de pilotage a fait de son mieux pour assurer une participation et une représentation diversifiées dans chaque élément du Forum, en veillant à l'inclusion d'un panel de jeunes avec de jeunes représentants d'ONG, une approche intergénérationnelle qui a abouti à une large participation.

Après les webinaires régionaux, le Forum a bénéficié d'une interprétation simultanée en anglais, français et espagnol. 21 orateurs invités ont participé, de 18 pays. Nous avons accueilli les représentants de 14 délégations permanentes et commissions nationales, ainsi que 386 personnes inscrites au Forum. Les participants venaient de 47 pays.

Notre enquête sur la citoyenneté mondiale a reçu 191 réponses d'ONG, dont 12,5 % ont identifié la citoyenneté mondiale comme la priorité n°1. Parmi ceux-ci, 73 % ont indiqué que la sauvegarde des droits humains est l'action la plus critique, et 60 % ont déclaré donner la priorité au renforcement de la solidarité au service des personnes vulnérables.

Le Comité a reçu des commentaires positifs des participants, des conférenciers et de l'UNESCO.

Mobiliser les ONG pour la Décennie internationale des langues autochtones et la Décennie des océans (novembre 2022)

Le 13e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO intitulé "Mobiliser les ONG pour la Décennie internationale des langues autochtones et la Décennie des océans" s'est tenu à Ottawa, Canada, les 21 et 22 novembre 2022, parrainé par Associated Country Women of the World (ACWW), la Fondation YOU pour les enfants dans le besoin, l'Association universelle d'espéranto (États-Unis), Air Canada et Tourisme Ottawa. Le Forum a eu lieu au Musée canadien de la nature, où tous les participants ont eu aussi l'occasion de vivre une visite particulière à travers la Galerie de l'Arctique du Musée.

Le Forum s'est concentré sur la création de synergies entre la Décennie des Océans pour le (2021-2030) et la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032), ce qui a donné lieu à un événement extrêmement puissant. Le Forum a suivi un format hybride, avec traduction simultanée en anglais et en français, dans le but d'élargir la participation des ONG intéressées à avoir des informations sur comment s'impliquer dans les deux Décennies.

Le programme comprenait des présentations de haut niveau de l'UNESCO et des présidents des conseils consultatifs et des dirigeants coordonnant les deux Décennies. En plus, des experts en éducation linguistique et culture aux côtés de scientifiques à la tête d'efforts mondiaux de recherche océanique ont discuté en collaboration de stratégies pour créer des synergies entre les deux Décennies ; l'engagement international, la communication mondiale et les systèmes de gestion de l'information à l'appui des Décennies ; le développement de solutions, de ressources, de matériel et d'initiatives favorisant le renforcement des capacités

et l'alphabétisation ; créer une communauté de pratique, ainsi que des mécanismes internationaux de dialogue et de coopération visant à accroître la coopération internationale; encourager les actions interdisciplinaires pour renforcer la résilience et les solutions créatives ; et l'importance de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie menant à l'action de la société civile au nom des deux Décennies. Une session jeunesse a servi de mécanisme pour résumer pourquoi les Décennies doivent réussir et l'importance pour les ONG d'agir dans les deux initiatives.

Nous sommes heureux de partager que le Forum comprenait 40 orateurs de nombreux pays partageant leur expertise et leurs idées pour s'impliquer dans les deux initiatives, et que nous avons accueilli plus de 200 participants en personne et en ligne de plus de 40 pays - y compris des participants des quatre coins de l'Afrique, les îles du Pacifique, l'Asie centrale et du Sud, ainsi que depuis l'Europe, l'Amérique du Sud et du Nord. En outre, nous avons reçu des promesses d'action d'ONG de cinq pays lors des séances de clôture, ainsi que des suivis de la part de plusieurs commissions nationales et d'autres ONG.

Webinar on Science, Technology, Innovation and Entrepreneurship in support of SDGs

Le webinaire international sur Science, Technologie, Innovation et Entrepreneuriat à l'appui des ODD s'est déroulé en mai 2022, en lieu et place d'un forum ONG-UNESCO recommandé par la CIONG 2018-2020 mais reporté.

Table ronde I -Autonomisation des femmes (de tous âges) rendue possible par l'éducation non traditionnelle (STI, STEM, au niveau académique et EFTP) et l'entrepreneuriat (bonnes pratiques et défis) sur le continent africain.

Table ronde II-Eau et genre dans le changement climatique-Éducation et formation aux technologies de l'eau sur le continent africain.

En réponse aux crises éducatives, climatiques, sanitaires et humanitaires, et à la nécessité de stratégies de transformation pour atteindre les ODD en 2030, l'événement organisé par BPW International, en coopération avec Women For Water Partnership, la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques et le CMatlv, a été conçu comme une première étape pour renforcer les capacités et sensibiliser au rôle vital des STI pour faire face aux défis, notamment les inégalités persistantes entre les sexes dans ces domaines.

La priorité a été donnée à la région africaine où l'entrepreneuriat est considéré comme une source unique d'autonomisation des femmes et de croissance économique. Ce webinaire a été l'occasion de rappeler le rôle clé d'une éducation de qualité équitable et inclusive, et de favoriser l'accès des filles et des femmes à la formation scientifique et technique dans les domaines professionnels de l'eau & du développement durable ; il a réuni différentes parties prenantes dans une approche transversale et multilatérale avec la cheffe Section Education pour Inclusion-Égalité Genre de l'UNESCO comme keynote pour la 1ère table ronde et la Spécialiste Programme WWAP pour la 2ème.

Ce fut l'occasion d'engager un dialogue intergénérationnel avec des jeunes femmes travaillant sur le terrain au Bénin et au Maroc pour l'éducation des filles en STIM & numérique et une universitaire –d'ANCEFA-CCONG-ED2030-, portant sur l'éducation à l'entrepreneuriat dans une approche transdisciplinaire (première table ronde). Un chercheur et sociologue de Guinée Bissau, a modéré la 1ère table ronde soulignant les inégalités sociales systémiques au détriment des femmes dans ces domaines. La responsable du plaidoyer pour WfWP a engagé des experts de l'OCDE, du secteur privé, de l'université et de la société civile de CI et du Maroc dans un dialogue sur l'eau, la formation, la gouvernance et la politique dans le 2ème.

Étant donné le besoin crucial pour la formation de plus de femmes dans les domaines STIM aux niveaux académique et professionnel, nous recommandons d'explorer de meilleures opportunités de mentorat, de concevoir un programme pour les enseignants sur les biais sexistes, de déterminer comment atteindre les parents pour accélérer l'égalité des sexes dans un prochain séminaire en ligne.

Mobilisation des jeunes

En décembre 2021, le Comité de liaison a organisé une célébration du 75^e anniversaire de l'UNESCO à travers un événement en ligne. A cette occasion, une prise de position sur la jeunesse et le plaidoyer a été lancée, qui apporte des recommandations rédigées par de jeunes délégués d'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO pour aider les ONG à construire un environnement de travail durable en utilisant des synergies avec et entre les jeunes. Le processus d'établissement des recommandations a commencé en juin 2021 sous la direction du représentant de la jeunesse de l'OMMS, Thaís Queiroz.

Cinquante-neuf jeunes délégués ont été inscrits par leurs ONG pour participer au processus. Au cours des réunions entre ces jeunes représentants, des discussions ont eu lieu pour réfléchir à ce que signifiait un engagement réel pour les jeunes et comment y parvenir grâce au travail des ONG. Certains des jeunes délégués se sont portés volontaires pour rédiger les recommandations, qui ont ensuite été approuvées par tous, et pour organiser l'événement de lancement, qui a célébré le travail accompli pour la jeunesse à l'UNESCO au cours des 75 dernières années.

Parmi les volontaires qui ont contribué spécialement à ces efforts, il y avait Mrittunjoy Guha Majumdar (Mission Ramakrishna), Ayushi Kundu (Soroptimist International) et Ola Eloranta (ICODE) dans le groupe de rédaction et L. Yasmin Knight (IFBPW), Aashiyana Adhikari (Southeast Asia Foundation), Ruxandra Stroe (FEDE), Joelle Khayat (JMI), Melissa Mejía Flórez (New Humanity), Júlia Pérez (CCIVS), Alex Gagliano (IAU) et Giulia Zaghini (CIM) pour l'organisation de l'événement lui-même.

L'événement comprenait un discours d'ouverture de la représentante de la Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, Mme Angela Melo, et la contribution de la représentante de la jeunesse de l'OMMS, Nadine Shili.

Le document lancé à cette occasion peut [être consulté ici](#) et a été utilisé dans des processus de plaidoyer au sein des ONG pour l'engagement des jeunes.

Actuellement, le Comité étudie les moyens de poursuivre ce travail et de l'ancrer davantage avec le Secteur de la jeunesse de l'UNESCO. Une première réunion a eu lieu en mai 2022 et un suivi est en cours d'organisation.

Renforcement du partenariat

Suite au processus mené lors du mandat précédent par un groupe de travail sur le renforcement du partenariat, le Comité de liaison a décidé de former un groupe consultatif composé d'anciens présidents du CL (depuis l'adoption des nouvelles directives) pour avoir un aperçu de ce qui a été fait dans les dix dernières années.

L'objectif principal était de faire le point sur ce qui a été fait par les comités et groupes de travail précédents, d'éviter les doublons et de proposer des suggestions sur les principaux aspects que le Comité devrait prendre en compte lors de la mise en œuvre des recommandations 1 et 2 de la CIONG 2020.

Le groupe consultatif, coordonné par le président actuel, a élaboré [un document contenant un aperçu approfondi](#) ainsi que des recommandations. Suite à son adoption par le Comité, une série d'actions ont été lancées telles qu'un groupe de travail sur le renforcement de la coopération avec la Commissions nationale de l'UNESCO et - comme demandé par les Recommandations 2020 de la CIONG - une enquête sur la mise en œuvre des Directives 2011. En parallèle, comme demandé par les recommandations 2020, une révision des Procédures de Travail et du Code de Conduite adoptées en 2020 a été réalisée.

Groupe de travail sur le renforcement de la coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO

Le Comité de liaison a reçu un rapport du Groupe consultatif des anciens présidents (2011-2022) qui a émis la recommandation n° 1, appelant à la création d'un groupe de travail sur la coopération des ONG avec les commissions nationales. Le mandat de ce groupe était d'établir des recommandations au profit des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO sur la meilleure façon de renforcer le partenariat avec les commissions nationales, et de mieux comprendre les raisons du manque actuel d'interaction entre les ONG et les commissions nationales.

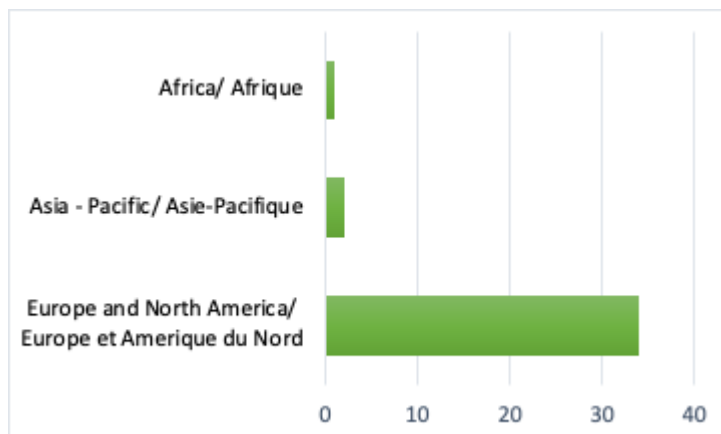
Le groupe de travail a été créé en juillet 2022 avec Nadine Shilli (OMMS) et Nick Newland (ACWW) coprésidents du groupe ; 110 ONG se sont inscrites pour participer au groupe de travail et des commentaires ont été reçus entre juillet et novembre 2022. Les documents initiaux ont été diffusés pour consultation en septembre et une lettre à toutes les commissions nationales a été envoyée en novembre pour les inviter à apporter leur contribution.

Des recommandations ont été diffusées pour approbation début décembre 2022, qui seront présentées à la CIONG.

Rapport de synthèse de la mise en œuvre sur la mise en œuvre des directives de 2011

Suite à la recommandation de 2020 de la Conférence Internationale des ONG de mener « une analyse de la mise en œuvre des Directives de 2011 après dix ans de leur publication », et à la recommandation faite par le groupe consultatif des anciens Présidents, le Comité de liaison a envoyé un questionnaire aux ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO.

Sur la base des réponses que nous avons reçues, nous pouvons partager le rapport de synthèse suivant. Il y avait 16 répondants en anglais et 21 répondants en français des régions suivantes : Afrique, Asie-Pacifique et Europe et Amérique du Nord. 73% des organisations ont un statut consultatif et 7% un statut associatif. 21 organisations avaient le statut de membre avant 2011 et 6 après cette année.



En ce qui concerne la compréhension des directives, 9% ont répondu très bien, 25% bien, 35% assez bien et 9% pas du tout. Le tableau suivant montre les réponses concernant les avantages statutaires en tant qu'ONG :

| Réponses | Avantages |
|----------|--|
| 27 | Échanger des informations et des documents sur les initiatives, les activités et les événements de l'UNESCO ainsi que sur toutes autres questions d'intérêt commun |
| 19 | Participer aux consultations sur la stratégie et le programme de l'UNESCO |
| 18 | Participer aux réunions et consultations de l'UNESCO, y compris aux consultations collectives organisées par l'UNESCO sur des sujets spécifiques, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme |
| 23 | Participer, en tant qu'observateur, aux sessions des organes directeurs de l'UNESCO (Conférence générale et Conseil exécutif), y compris les réunions du Comité sur les partenaires non gouvernementaux (également connu sous le nom de Comité PNG) |
| 11 | Faire des déclarations sur des questions relevant de la compétence de votre organisation, dans les commissions, comités et organes subsidiaires des organes directeurs de l'UNESCO, sur autorisation du Président ou de l'autorité compétente |
| 6 | Soumettre des déclarations écrites au Directeur général sur les questions de programme de l'UNESCO relevant de la compétence de votre organisation |
| 7 | Profiter des salles de conférence et des installations de l'UNESCO aux conditions les plus favorables |
| 4 | Conclure un protocole d'accord sur l'exécution d'un ou plusieurs projets spécifiques |
| 12 | Avoir accès aux procédures financières de coopération, y compris : (a) contributions pour la mise en œuvre d'un accord-cadre [statut d'associé uniquement] (b) des contrats pour l'exécution d'activités faisant partie du programme de l'UNESCO ; et, (c) les contributions au titre du Programme de participation Les réponses se réfèrent principalement au programme de participation et à un accord-cadre. |
| 1 | Aucune. |

Les avantages suivants ont été appréciés par les répondants des ONG :

- accords de partenariat de mise en œuvre ;
- Programme de participation ;
- La plate-forme multisectorielle UNESCO et son Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport assurent un échange d'informations et une planification de programmes efficaces ;
- Participation à la CIONG ;
- Utiliser les salles de travail en tant que participants aux groupes de travail ;
- Coopération avec le secteur jeunesse;

- réseautage international ;
- Concertation collective ;
- Efforts accrus envers les ONG ;
- Plaidoyer renforcé ; et
- Forums des ONG.

Les raisons communes qui retenaient les ONG partenaires de profiter des avantages étaient les suivantes :

- Manque de soutien financier pour maintenir l'API avec l'UNESCO ;
- Pas au courant de toutes les opportunités ;
- Prend le temps de comprendre comment les choses fonctionnent à l'UNESCO ;
- Les salles de réunion sont trop chères.

Le statut de partenariat officiel a été signalé comme étant bénéfique pour le travail des répondants des ONG de la manière suivante :

- Reconnaissance;
- Participation de l'UNESCO aux événements des ONG ;
- Partenariat pour le plaidoyer ;
- Connexion avec d'autres ONG;
- Dialogue avec les États membres ; et
- Accès aux relations avec les autres parties prenantes.

En ce qui concerne les Forums organisés par le Comité de liaison ONG-UNESCO en coopération avec l'UNESCO, 31 des répondants ont déclaré avoir participé aux Forums et 6 non. 86% des répondants considèrent ces forums d'ONG comme très utiles ou modérément utiles.

38% des répondants se sont présentés aux élections pour faire partie du Comité de liaison ONG-UNESCO ou à l'élection à la présidence. Certaines des raisons partagées pour lesquelles les ONG ne se sont peut-être pas présentées aux élections sont : pas assez connu, pas assez de ressources humaines, pas de candidats disponibles et manque de ressources financières.

47% des répondants ont trouvé que la refonte par les Directives de 2011 de la composition du Comité de Liaison ONG-UNESCO avait un impact modérément important, 22% l'ont considéré comme légèrement positif, et 19% comme très positif.

Les raisons invoquées pour cette réponse étaient les suivantes :

- Le rôle des ONG internationales non pris en compte ;
- Parce qu'être élu pour une région n'implique pas de représenter la région (le statut de beaucoup d'ONG est en Europe mais elles sont souvent représentées dans toutes les régions) et que les sièges pour la région doivent être pourvus donc cela signifie que l'ONG n'est pas élue si le seul candidat est comme les autres ;
- Les régions sont sous-représentées (hors Europe) ;
- Difficile pour les ONG d'être impliquées si elles ne sont pas basées à Paris ; et
- La méthode de travail thématique d'avant 2011 a permis un meilleur suivi.

Les points suivants ont été partagés pour améliorer la relation de l'ONG interrogée avec l'UNESCO :

- Assurer des partenariats équitables ;
- Une page/source dédiée aux informations spécifiquement destinées aux ONG partenaires ;
- Être valorisé pour son expertise et ses contributions sans frais ;

- Renforcer la collaboration avec les commissions nationales pour l'UNESCO ; Recevoir un préavis de 30 jours pour toutes les opportunités qui pourraient inclure des ONG, même en tant que observateurs ;
- Liens/références directs dans nos activités aux programmes de l'UNESCO ;
- Un point focal ONG dans tous les secteurs pour faciliter le partenariat et le travail ;
- Les organisations de la société civile ont souvent les connaissances et l'expertise nécessaires pour donner des conseils sur les documents programmatiques et les directives spécifiques ; cependant, le niveau de participation que les États membres sont disposés à accepter est souvent très limité. Une activité de plaidoyer plus vigoureuse pour assurer une consultation significative et stratégique des ONG dans les processus politiques profiterait à l'UNESCO dans son ensemble. Par exemple, la mise en place d'un mécanisme pour surveiller dans quelle mesure les recommandations politiques faites par les ONG sont prises en compte serait une première étape significative pour assurer l'inclusion dans les plans stratégiques ;
- Invitation aux ONG en tant que contributeurs aux événements de l'UNESCO ;
- Créer une base de données fonctionnelle des ONG partenaires ;
- Relancer la consultation collective des ONG ;
- Avoir une plus grande concertation entre le Comité de Liaison et les ONG entre deux Conférences Internationales, cela pourrait être mené par le représentant régional ; et
- Permettre au président du Comité de liaison d'avoir plus d'un mandat.

24 des répondants étaient des ONG familières avec le travail du Comité NGP (Comité sur les partenaires non gouvernementaux) et 13 ne l'étaient pas.

Le Comité de liaison pourrait contribuer à favoriser ce dialogue en :

- Organiser davantage de sessions/consultations/opportunités de dialogue et de coopération en ligne ;
- Collecter davantage de données sur la manière dont les ONG contribuent à la mise en œuvre et à la participation des programmes de l'UNESCO, par exemple en publiant des données comme incitation à un dialogue accru ;
- Donner l'opportunité aux ONG de contribuer plus directement à l'ordre du jour des conférences des ONG par le biais d'une enquête du Comité de Liaison, préparant collectivement les débats ;
- Appui à l'animation de discussions ou à la formation de groupes de discussion d'ONG, sur les sujets liés au Comité PNG ; et
- Le Comité de Liaison joue un rôle privilégié. Bien que nous soyons sûrs qu'il représente très bien les intérêts des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, nous aimerions voir un travail de plaidoyer plus solide pour positionner les ONG pertinentes dans les processus politiques clés (selon le domaine et le secteur d'expertise).

78% des ONG ont répondu qu'elles connaissaient les résolutions adoptées par la CIONG (Conférence Internationale des ONG) et 92% des ONG ont déclaré que leur organisation était familière avec le travail et les initiatives du Comité de Liaison ONG-UNESCO et qu'elles avaient participé De la manière suivante:

- Participation à des événements en ligne ;
- Forums des ONG Questionnaires et enquêtes ;
- Groupes de travail; et
- Webinaires.

65% des ONG trouvent qu'elles peuvent facilement s'engager dans les différentes actions du Comité de liaison ONG-UNESCO et cela principalement par le biais de groupes de travail ou de webinaires. Ceux qui ont répondu non ont partagé que la communication n'est pas assez

interactive, qu'il y a un manque de consultation et de communication en temps opportun, un manque de réunions et de consultation à distance et un manque de groupes de travail.

Les suggestions partagées pour améliorer le Comité de liaison ONG-UNESCO et/ou son travail comprenaient :

- Communication régulière ;
- Partager des informations sur les groupes de travail et comment les contacter ;
- Webinaires/interactions en ligne ;
- Publier les coordonnées des personnes ressources supplémentaires dans les projets collaboratifs avec les ONG ;
- Meet-and-Greets en ligne entre les ONG partenaires de l'UNESCO / plate-forme numérique de communication ;
- Tenir le site Web à jour; et
- Développer des groupes de travail pour mettre en place les recommandations de la CIONG.

Pour conclure, nous avons gardé les questionnaires ouverts et nous espérons que les ONG qui n'ont pas répondu partageront leurs commentaires. Nous demandons au Comité de liaison nouvellement élu de donner suite aux réponses reçues et de continuer à travailler à l'inclusion des réactions et des commentaires reçus des ONG.

Révision des procédures de travail et du code de conduite

Ces deux documents, ainsi que le Guide du Forum ont été adoptés lors de la CIONG 2020. La Recommandation 2020 suggérait au Comité de : *“Assurer la cohésion et le bon fonctionnement de la CL en veillant à la mise en œuvre des trois documents : guide des forums, règles de fonctionnement et code de conduite de la CL, adoptés par la CIONG 2020 ; prévoir la possibilité d'aménagements dans le cadre d'un groupe de travail sur le partenariat et, le cas échéant, leur soumission au prochain CIONG pour approbation.”*

Après avoir mis en œuvre ces documents dans son travail quotidien pendant quelques mois, le Président a proposé aux membres du Comité de faire des suggestions pour améliorer les deux premiers documents.

Il a été noté que les informations existantes devaient être mises à jour et que certaines questions linguistiques et de traduction devaient être traitées. Au cours de l'été 2022, un groupe de travail au sein du Comité a consacré beaucoup de temps à proposer et diffuser des améliorations au texte. Les changements suggérés ont été discutés au sein du groupe de travail, puis par tous les membres du Comité. Étant donné que le Comité actuel est le premier à travailler avec ces documents, il n'a pas été jugé nécessaire de créer un groupe de travail ad hoc externe ou de le soumettre pour approbation à la CIONG.

La version finale [a été adoptée à l'unanimité](#) par le Comité lors de sa réunion d'octobre 2022. Le Guide du Forum n'a pas été considéré comme nécessitant un ajustement.

CCONG Éducation 2030

En 2018, l'ODD4 n'était pas en bonne voie, ce qui signifie que le mécanisme actuel de coopération conformément à la Déclaration d'Incheon sur l'éducation 2030 n'était pas suffisamment efficace pour répondre aux attentes du Cadre d'action. Le COVID19 a été un signal d'alarme.

Les ONG partenaires à travers ma représentation au groupe de coordination de la CCONG, au nom du Comité de liaison, se sont engagées collectivement dans le travail intensif tout au

long de la pandémie (articles, questionnaire, rapport) et le long processus de consultation de co-création d'une nouvelle vision pour Éducation2030.

Le Mécanisme Mondial de Coopération en matière d'éducation (MMC) a été créé après un processus de consultation de 18 mois et a conduit au Comité Directeur de Haut Niveau ODD4-Éducation 2030 (CDHN) et structures de soutien. La structure inter-partenaire devait s'appuyer sur les capacités et les ressources de toutes les parties prenantes : CCONG, SDG4Youth, Plateforme multilatérale d'éducation, Forum mondial sur l'Éducation.

La CCNGO-Ed2030 représente la société civile dans le MMC, au CDHN-ODD4 Education-2030, dans le groupe Sherpa et groupe de coopération technique sur les indicateurs ODD4.

Entre autres, les ONG du Comité de liaison ont collectivement contribué au rapport indépendant de la CCONG sur l'avenir de l'éducation - *Le rôle des organisations de la société civile en 2050, axé sur l'éducation en tant que droit de l'homme et concept transformateur face aux défis, tendances et horizons futurs* – aux contributions du CD ODD-Ed 2030 pour le Forum de Haut Niveau de janvier 2021 - *Relance durable et résiliente après la COVID-19 pour la réalisation de l'Agenda 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable*, à la déclaration EDD (mai 2021) & au segment technique de la réunion mondiale de juillet (GEM).

10e Réunion Mondiale CCONG en décembre 2021 - *Consultation Collective des ONG sur l'éducation - une plate-forme de mécanisme de coopération mondiale* (CL représenté dans le panel).

Consultation CCNGO-GC pour les contributions au Pré-Sommet de la Transformation de l'Éducation à l'UNESCO en mai et juin & aux Nations Unies en septembre 2022 & participation du CL.

Contributions au CDHN-ODD 4, 8-9 décembre 2022.

Le plan futur consiste à déterminer quelles actions concrètes et mesurables nous pouvons entreprendre collectivement pour accélérer la réalisation de l'ODD4 grâce aux piliers de suivi du Sommet de la Transformation de l'Éducation (TES).

International Days

Deux groupes d'ONG travaillant sur la célébration des Journées Internationales ont travaillé sous ce Comité :

1. Journée internationale de la paix

Ce groupe est actif depuis de nombreuses années et a organisé avec succès de nombreux événements et actions. Dans le cadre de ce mandat, le groupe a publié un livre sur une action précédente "Robots et drones pour la paix" et a également organisé une journée de célébration en coopération avec l'UNIMA et la ville de Tolosa (Espagne).

La [Journée internationale de la paix 2022](#) a eu lieu le 17 septembre 2022 et a été organisée par le Centre international de marionnettes de Tolosa (TOPIC) et la ville de Tolosa.

Un panel sur « [La paix, l'art et la jeunesse](#) » a été organisé le matin tandis que l'après-midi plusieurs chœurs du monde entier ont participé à un défilé pour la paix. La journée s'est terminée par un [concert final](#) avec tous les chœurs.

Le groupe a également réalisé une [vidéo](#) illustrant le projet Choirs for Peace.

2. Journée internationale de la jeune fille

Ce groupe d'ONG existe également depuis de nombreuses années et a travaillé pour célébrer et sensibiliser à la situation des filles partout dans le monde.

Pour 2022, une célébration en coopération avec l'ICESCO (Organisation mondiale islamique pour l'éducation, la science et la culture). Après quelques échanges et une visite à Rabat où le Président du Comité ainsi que deux représentants des ONG coordinatrices du groupe ont rencontré l'ICESCO et d'autres organisations et institutions locales, le plan pour 2022 a été reporté en raison du court délai.

Cependant, le groupe a continué à explorer les opportunités d'actions futures et a élaboré une [feuille de route avec quelques propositions](#) pour les deux prochaines années.

Un autre groupe sur le dialogue interreligieux, a récemment commencé à discuter d'axes d'action potentiels.

Le Comité tient à féliciter toutes les ONG qui contribuent activement à ces célébrations et invite d'autres ONG à se joindre à elles ou à s'associer à d'autres ONG et à proposer d'autres célébrations.

Espace du Comité de Liaison à la Conférence générale

A l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO en 2021, un espace dédié au Comité de liaison a été mis en place en coopération avec l'Unité en charge des partenariats avec la société civile.

L'espace a été conçu comme un espace d'information pour les ONG afin de fournir des orientations sur les différents moments de la Conférence et d'expliquer les modalités de participation.

L'espace était coordonné par l'Unité et donnait une visibilité supplémentaire au Comité de Liaison, notamment parce qu'il était placé dans un espace bien en vue et que de nombreuses ONG venaient soit demander des informations, soit rencontrer les membres du Comité de Liaison présents.

Ce fut une belle occasion de rencontrer des représentants, de leur expliquer le travail du Comité, sa stratégie et les opportunités de coopération.

Comité PNG

Au cours du mandat, il y a eu deux réunions du Comité des partenariats non gouvernementaux (NGP) de l'UNESCO. Grâce au streaming en ligne, ces réunions ont réuni un grand nombre d'ONG et les représentants présents en personne ont également pu prendre la parole.

Le Président du Comité de liaison a pris la parole à ces deux occasions pour informer le comité PNG des travaux accomplis, inviter les États membres à travailler en étroite collaboration avec le comité, les inviter à participer plus activement aux forums internationaux et à capitaliser sur le rôle des le Comité de liaison en tant que catalyseur de la contribution des ONG aux programmes de l'UNESCO.

Par ailleurs, en septembre 2021, le Comité a été consulté par l'ancienne Présidente du Comité PNG (Ambassadrice Tamara Rastovac Siamashvili), sur l'idée d'engager une réflexion autour des débats thématiques et a demandé l'avis du Comité de liaison ONG-UNESCO sur le thème « diversité géographique du réseau des ONG partenaires et comment l'animer.

Dans sa réponse, le Président du Comité de liaison a réitéré l'importance de tenir compte du fait que de nombreuses ONG sont basées en Europe mais opèrent à l'international et a apporté le soutien total du Comité de liaison au choix du thème, ainsi qu'à toutes les initiatives entreprises à cet égard .

Réunions du Comité de liaison

Le Comité de liaison a organisé 15 réunions officielles en ligne, chacune d'entre elles ayant duré au moins 2 heures, et chacune des réunions a réuni au moins la moitié de ses membres. Contrairement au passé, tous les documents sont désormais stockés dans un dossier partagé en ligne qui servira d'archive et sera transmis au Comité nouvellement élu dès son installation.

Depuis le début du mandat, le Président a réitéré l'importance de suivre le Code de conduite et les Procédures de travail adoptées en 2020. Le procès-verbal de chaque réunion a été publié sur le [site web](#) du Comité de liaison afin d'assurer une communication claire et transparente de notre travail en votre nom.

Dans certains cas, la traduction française du procès-verbal est arrivée plus tard en raison du temps nécessaire à la traduction après l'adoption.

Il est recommandé de poursuivre les réunions en ligne et l'utilisation d'outils de travail collectif en ligne. Il est également recommandé d'élaborer des stratégies concernant les traductions simultanées des réunions car parfois, les membres du Comité ne parlent qu'une seule langue.

Finances

Le Comité a commencé ses travaux dans une bonne situation financière en raison du fait que le Comité précédent n'a pas été en mesure de mener à bien un bon nombre des actions prévues en raison de défis complexes liés à la pandémie de COVID-19.

Lors de chaque mandat, le Comité lance un appel annuel aux ONG partenaires pour une contribution volontaire de 150 euros.

Le Comité actuel, compte tenu de sa bonne situation financière et comprenant que les ONG étaient confrontées aux conséquences de la pandémie de COVID-19, a décidé de ne demander qu'une contribution volontaire unique de 200 euros pour l'exercice biennal 2020-2022.

Cette stratégie s'est avérée moins fructueuse que prévu : au 5 décembre 2022, une cinquantaine d'ONG partenaires ont donné une contribution pour un total de 9 200 euros, ce qui constitue une recette plus basse par rapport au biennium précédent.

Les dépenses plus importantes durant ce mandat, comme c'est souvent le cas, ont été liées aux deux Forums organisés. A l'occasion du 13e Forum, pour la toute première fois, le cofinancement est venu sous la forme d'une coopération entre différentes ONG partenaires comme décrit plus haut dans le rapport d'activité.

Les détails financiers se trouvent dans le tableau ci-dessous.

| DEPENSES / EXPENSES | 2021-2022 | TOTAL | RESSOURCES / RESOURCES | 2021-2022 | TOTAL |
|--|-------------|--------------------|---|-------------|--------------------|
| Charges de fonctionnement / Operating expenses | | | Ressources de l'exercice / financial resources | | |
| maintenance copieur et divers | 1 100,00 € | | contributions volontaires des ONG/ NGO voluntary contribution 21/22 | 9 232,83 € | |
| site internet abonnement OVH , maintenance | 2 217,65 € | | sponsors et/ and UNESCO | 4 000,00 € | |
| fournitures de bureau/ office supplies | 2 123,91 € | | intérêts du CSL /saving account interest | | |
| frs bancaires courants/ current bank charges | 547,91 € | | | | |
| frs de déplacements, missions Comité/ travels, Committee missions | 2 166,66 € | | | | |
| TOTAL des charges de fonctionnement/ total operating expenses | | 8 156,13 € | <i>Gifts in kind received from NGOs / Services paid directly by NGOs on behalf of the Liaison Committee = €27,500</i> | | |
| | | | <i>Dons en nature reçus des ONG / Services payés directement par les ONG au nom du Comité de Liaison = 27 500 €</i> | | |
| Charges des actions forum et journées/ Actions charges | | | | | |
| forum 12 | 15 635,00 € | | Contribution UNESCO Forum 12 | 10 000,00 € | |
| Days celebration | 632,32 € | | | | |
| forum 13 | 15 591,76 € | | Dons ONG Forum 13 | 4 500,00 € | |
| CIONG 2020 reliquat /CIING 2020 remains | 30,00 € | | | | |
| webinaires/ regional webinar | 2 300,00 € | | | | |
| Total des dépenses des actions /total actions expenses | | 34 189,08 € | Total des ressources d'exercice/ Total resources | | 27 732,83 € |
| TOTAL CHARGES /EXPENSES | | 42 345,21 € | TOTAL RESSOURCES/ RESOURCES | | 27 732,83 € |
| EXCEDENT DE L'EXERCICE /SURPLUS | | | DEFICIT EXERCICE | | 14 612,38 € |
| TOTAL BALANCE | | 42 345,21 € | | | 42 345,21 € |
| TRESORERIE/ CASH BALANCE | | | | | |
| solde compte courant/ balance account 31/12/2020 | 46 944,82 € | | | | |
| | | | | | |
| solde compte courant/ balance ord. Account 12/31/2022 | 28 637,00 € | | | | |
| | | | | | |
| compte livret EU /saving account EU | 4 562,05 € | | | | |
| compte en USD USD account | 5857,72 | | | | |



Conclusion

Le Comité de liaison élu en 2020 a élaboré une stratégie qui s'est avérée efficace pour donner vie aux Recommandations adoptées en 2020. Il a également ouvert la voie à une coopération collective plus inclusive et efficace à l'UNESCO.

Des défis subsistent, notamment ceux liés à la participation et à la disponibilité des membres du Comité et des ONG partenaires. Des améliorations également dans le domaine de la communication et des procédures internes du Comité méritent d'être explorées.

D'un monde où le Comité avait l'habitude de se réunir officiellement et de manière plus informelle dans les bureaux situés au siège de l'UNESCO, ce Comité a mené toutes ses réunions en ligne permettant ainsi une participation plus efficace de tous ses membres. Il a également renforcé sa présence et sa communication en ligne pour favoriser la participation de toutes les ONG, qu'elles aient ou non un représentant à Paris.

Les rencontres en personne entre les membres du Comité ainsi qu'avec les représentants des ONG restent essentielles et ont été organisées lorsque cela était possible, notamment en lien avec les Forums et autres événements tels que la Conférence générale de l'UNESCO et le Comité PNG.

Après 2 ans, 15 réunions officielles, 7 webinaires régionaux pour les ONG, 2 Forums internationaux, 1 webinaire, 3 processus de travail participatifs et 1 tout nouveau site web parmi les activités majeures, ce Comité considère qu'il a rempli au mieux le mandat confié par la CIONG 2020 et recommande au prochain Comité de poursuivre dans cette voie autant que possible tout en suivant les Recommandations que la CIONG 2022 adoptera.

Paris, le 08.12.2022
Présenté par Teresa Kennedy – Secrétaire exécutive